

# **CHAPITRE INTRODUCTIF**

## ELEMENTS DE PROBLEMATIQUE

L'histoire de l'humanité est étroitement confondue avec celle des villes. L'histoire des villes est celle du fonctionnement des sociétés inscrit dans l'espace dans lequel se déroule la vie quotidienne du citoyen, qui est faite d'une multitude d'activités et de fonctions qui se déroulent à travers des lieux et des espaces appropriés, aussi bien privés que publics.

Les espaces publics constituent les éléments fondamentaux du fonctionnement des villes, ils ont toujours joué un rôle important dans la construction des villes et dans la pensée architecturale, mais chaque époque leur a fait jouer un rôle différent dans le processus de conception. L'espace public est aussi le lieu où se déroule la vie collective qui rassemble les individus et leurs relations dans une unité, on peut observer cette vie dans les manifestations, les cérémonies et les réunions diverses qui concernent les membres de la collectivité. « *L'espace public doit être le lieu de tous les mélanges* » disait ORIOL BOHIGAS (Germain A, 2002). Des mélanges d'usages et des mélanges de population. L'espace public doit permettre de recoudre un tissu urbain fragmenté, de réunir des espaces hétérogènes et de rétablir une certaine continuité dans la trame urbaine.

Depuis quelques années, l'aménagement de l'espace public est devenu une opération d'architecture. La création d'une place publique est devenue une œuvre architecturale, on a dit « place » parce qu'elle est l'espace le plus représentatif de l'espace public et qu'elle a toujours joué un rôle prépondérant dans les établissements humains. « *Il est possible de dire qu'autant les diverses étapes de la civilisation s'illustrent dans la ville, autant les places figurent ce qu'était la cité pour ses habitants* » (BERTRAND M.J et LISTOWSKI H 1984).

Depuis la grande expansion urbaine, le paysage des villes est marqué par la présence de grandes places et placettes publiques, elles tirent leurs origines des agoras grecques, des forums romains de l'antiquité et des parvis du moyen âge.

L'histoire de la place publique urbaine commence avec l'agora, centre de la ville réunissant les fonctions essentielles de la cité grecque.

Le forum romain, en assumant à peu près les mêmes rôles, c'est d'abord une place d'apparat, un cadre théâtral conçu comme un lieu de fêtes qui admettrait la quotidienneté.

Dans la ville médiévale, la place est d'abord fonctionnelle : la grande place, place du marché, autour de laquelle et sur laquelle se regroupent les monuments les plus importants de la cité : l'hôtel de ville, l'église, le siège des corporations, les maisons des notables qui rivalisent par leurs décors.

La renaissance apporte des changements considérables dans la manière de traiter les places publiques. Les places cessent d'être simplement des lieux fonctionnels, des vides qu'entourent des constructions, fussent-elles splendides ; elles deviennent des salles à l'air libre. A cette époque apparaissent les notions de qualité de l'espace ouvert et de composition de l'espace urbain.

Dans la ville industrielle, les diverses fonctions publiques quittent progressivement la place pour se réfugier dans des bâtiments conçus spécifiquement à cet effet. Lentement, la place est devenue un vrai « vide entouré de constructions ». (BERTRAND M.J et LISTOWSKI H 1984).

Donc la place publique a toujours joué un rôle fondamental dans la fondation des villes, c'était le lieu où se déroulait une multitude d'activités et fonctions quotidiennes, d'autant plus qu'elle représente le support de la vie communautaire. C'était alors un thème considéré comme étant non seulement d'actualité, mais aussi déterminant pour l'avenir des villes.

La place publique a été définie par plusieurs auteurs, de différentes manières :

La place est un vaste espace dégagé au sein d'un tissu urbain dense, elle occupe une situation exceptionnelle, véritable nœud d'échanges, de communications, de rencontres et de récréations, « *les rues et les places structurent l'espace parce que c'est à travers elles que s'organise la vie de la collectivité* ». Il ajoute « *la place n'est pas le centre topologique des habitations rassemblées ou l'emplacement vide, elle est le lieu social du culte et en général des réunions périodiques* ». (LEDROUT. R 1979), elle a aussi un rôle important dans l'embellissement du paysage urbain, « *ces grandes et magnifiques places dont l'enceinte est formée uniquement de bâtiments particuliers soumis à l'alignement (...), contribuent, sans doute à l'agrément et à la beauté des villes* » (CULOT M 1984).

Selon QUATREMERE DE QUINCY le mot « place », dans son rapport avec l'architecture et les édifices, exprime plusieurs choses : le terrain choisi sur lequel on élève un bâtiment, celui qu'on laisse vide au milieu d'une ville pour l'agrément ou les besoins de ces habitants, celui qui doit servir d'accompagnement à certains objets de décoration.

Dès ses origines, l'histoire des places est double, fonctionnelle et formelle. Née de la nécessité de se rassembler devant le siège du pouvoir, devant le temple, ou dans les lieux du commerce, la place devient un support des fonctions essentielles de la cité : l'échange, la rencontre au sens le plus large du mot. (...) cette pièce commune prend un sens formel indubitable. Un vide significatif et signifiant, dont la forme est un élément du paysage urbain. (BERTRAND. M. J, LISTOWSKI. H, 1984)

Les deux aspects, fonctionnel et formel ont forgé la notion de la place, ils ont contribué à la confusion suivante :

- 1) la place est le support pour des activités déterminées,
- 2) la place est un vide entouré de constructions.

Les relations sont donc fondées d'abord sur des relations architecturales et fonctionnelles (économiques). L'engouement actuel pour la place de nos villes nouvelles affirme le désir de renouer avec les rôles sociaux que l'on attribue à la ville antique et médiévale, et que VITRUVÉ décrivait dans le premier chapitre du cinquième livre d'architecture :

*« ... l'ancienne coutume était de faire voir au peuple les combats de gladiateurs dans ces places, il faut pour de tels spectacles qu'elles aient, tout autour, des entrecolonnements beaucoup plus larges et que sous les portiques, les boutiques des changeurs aussi que les balcons aient l'espace nécessaire pour faire le trafic et la recette des deniers publics. La grandeur de ces places publiques doit être proportionnée à la population de peur qu'elles ne soient trop petites si beaucoup de personnes y ont affaire, ou qu'elles ne paraissent trop vastes, si la ville n'est pas fort peuplée. »* (BERTRAND M.J ET LISTOWSKI H. 1984).

Donc la place a joué un rôle fédérateur et identitaire pour la population d'une ville, elle était le pilier de la vie communautaire, où diverses activités s'y déroulent. Mis à part les réunions privées au foyer de l'un ou de l'autre, les réunions publiques, les plus importantes, avaient lieu sur « la place ». Elle retrouve son rôle de cœur battant de la cité, rappelant l'époque où elle accueillait les cérémonies civiques ou religieuses et s'affichait comme l'espace privilégié de l'activité économique et commerciale, elle occupe un rôle majeur et polymorphe reconnu par les urbanistes. *« Une ville n'est pas digne de ce nom qui n'a ni édifices publics, ni place »* (PAUSANIAS).

**Le vide respectueux de ces places publiques est magnifique, mais le rôle historique de centre de la vie urbaine communautaire a soudainement disparu. Les places publiques aujourd'hui ne répondent pas à leur rôle, elles se présentent sous forme d'un espace vide, déserté par ses usagers. Ce qui lui affecte le caractère de « No Man's Land ».**

Au moyen-âge et à la renaissance, les places étaient utilisées souvent dans des buts pratiques et elles formaient un tout avec les édifices dont elles étaient entourées. Aujourd'hui elles servent tout au plus de lieu de stationnement aux voitures et n'ont aucun rapport avec les maisons qui les entourent. Aujourd'hui nous avons en grande partie perdu ce qui contribuait à

la splendeur des places anciennes, les places de nos jours sont froides, monotones et ne sont pas exploitées convenablement.

Dans sa remarquable intervention introductive au 8<sup>ème</sup> CIAM en 1951, JOSE LUIS SERT président du CIAM constata, que les centres civiques sont en crise car depuis quelques décennies, nous dit-il, « *...la dispersion urbaine provoquée par les moyens de transport modernes...tend à supprimer les lieux de rencontre à l'échelle de l'homme...* », Ajoute-t-il, « *les énormes avantages et possibilités de ces nouveaux moyens de télécommunication, nous continuons à croire que les lieux de réunions publiques, comme les places, les promenades, les cafés, etc., où les gens peuvent se rencontrer librement, se serrer la main, ne sont pas des choses du passé et qu'en les adaptant aux exigences d'aujourd'hui, on doit les maintenir dans nos villes* ». (TOMAS F et AL. 2002).

JOSE LUIS SERT insiste sur l'adaptation de ces places aux exigences d'aujourd'hui, il la voyait dans la nécessaire séparation des circulations piétonnes et automobiles ainsi que dans le recours aux éléments naturels : « *dans ces centres on doit trouver des arbres, des végétaux, de l'eau, du soleil et de l'ombre ainsi que tous les éléments naturels qui plaisent à l'homme (...)* Sans pour autant se désintéresser de l'architecture et de l'art puisque (...) Ces éléments naturels doivent s'harmoniser avec les édifices, leurs formes architecturales, leurs valeurs plastiques et leurs couleurs ».

ANDRE VERA déclare en 1942 : « *donnez-nous le sentiment de notre grandeur (...) par le refaçonnage des paysages, par les entrées des villes, par la composition des places, ... le plus souvent ; tracer une place, composez-la même avec un sculpteur. Donnez lui de tels traits que l'image en reste gravée non seulement dans l'esprit, mais dans le cœur des habitants et ne s'efface pas par une langue absence. Imposer donc non seulement des gabarits, mais des formes aux façades de maisons. (...) De plus vous répondrez à une nécessité sociale : ayant préparé ensemble un lieu et un décor de réunion pour les habitants (...) vous vous trouverez comme aux belles époques, avoir fortifié le sentiment de la nation parmi les populations (...). Un pays n'est pas la somme des individus qui le composent ; c'est une âme, une conscience. Nous ne sommes pas étrangers les uns au autres : nous sommes des citoyens. Voilà ce que chacune de vos places fera voir, non seulement par l'uniformité de son visage, mais encore par le nombre d'artistes et d'artisans que vous aurez appelé à produire cet ordre concerté* ». (CULOT, M, 1984)

Il faut bien dire qu'à l'heure actuelle on se sent bien démuné, la qualité des places publiques n'est pas encore ressentie comme un enjeu d'intérêt national. L'urbanisme théorique par le modèle de la charte d'Athènes a disparu mais rien n'est venu le remplacer. Les villes semblent avoir simultanément perdu une bonne part de leur identité. Les espaces publics, qui font la spécificité des cités, ont été négligés à un tel point que beaucoup en sont aujourd'hui irrémédiablement mutilés. Le besoin de plus d'urbanité, de plus de lisibilité et de qualité des lieux vécus en commun est devenu évident, mais il n'est encore trop souvent relayé ni par la pensée ni par l'action. (BOFILL. R et VERON. N, 1995).

A l'image de toutes les villes algériennes, la ville de Batna vit le problème de l'aménagement des places et placettes publiques, elle est confrontée dans la majorité du temps à l'appropriation inadéquate de ces espaces. L'utilisation inadéquate de ces espaces les soumet à la dégradation d'où la laideur du paysage urbain. Devant ce problème notre travail consiste à une réflexion pour améliorer et pour rendre à ces espaces leur rôle initial qui est de détente et de loisir, à résoudre le problème de l'animation déficiente des places tout en respectant les caractéristiques climatiques de la région et en s'inscrivant dans une tradition d'embellissement, rendre ces espaces des lieux de sociabilité et de convivialité.

Notre intention est de montrer les variables objectives relatives à la forme et à l'emplacement de ces espaces dans le tissu urbain, et les variables subjectives relatives à la perception de l'espace ainsi que l'influence de ces variables sur l'appropriation de ces espaces.

Une place peut être belle ou laide, agréable ou déplaisante, nous l'aimons ou nous l'évitons. Ces sentiments, qu'ils soient très largement communs ou strictement individuels résultent de notre lecture d'un lieu, de son paysage. (BERTRAND M.J et LISTOWSKI H 1894). Chaque place a des caractéristiques spécifiques, des éléments physiques qui exercent une influence particulière sur le sentiment et le comportement humain, des emplacements qui ont un caractère attractif ou répulsif. L'appropriation de la place publique est influencée par ses caractéristiques.

De ce raisonnement sur l'appropriation de la place publique, il nous semble que cette appropriation pourrait être influencée par des éléments physiques et socioculturels de l'environnement. Un ensemble de questions doivent être posées pour aborder ce problème et pour tracer le chemin des objectifs du sujet de recherche, objet du présent travail de magistère. Les questions s'énoncent comme suit :

- A quel niveau les données physiques et la forme influencent la sensation humaine, le confort psychologique et la perception des places et placettes publiques ?
- Est-ce que l'emplacement des places et placettes dans le tissu urbain et le niveau d'intensité des relations sociales qui varient d'un emplacement à l'autre dans la même ville, influencent l'appropriation de ces espaces ?
- L'utilisateur n'est-il pas un indicateur pour orienter un emplacement favorable des places et placettes dans le tissu urbain et pour faire un aménagement qui assure l'appropriation adéquate de ces espaces ?

Cette recherche vise à montrer l'influence de la forme et de l'emplacement sur l'appropriation des places et placettes dans les zones arides et semi arides et plus précisément dans la ville de Batna.

Pour que cette recherche soit opérationnelle, des hypothèses doivent être formulées et soumises à la vérification, les nôtres sont les suivantes :

- Les éléments physiques et la forme des places et placettes publiques influencent la sensation humaine, le confort psychologique et la perception de ces espaces.
- Le niveau d'intensité des relations sociales varie d'un emplacement à un autre dans la même ville, donc l'emplacement de la place dans le tissu urbain influence son appropriation.
- L'utilisateur représente le meilleur indicateur qui aide le concepteur à faire des emplacements favorables des places et placettes publiques et pour faire des conceptions et choisir les aménagements adéquats qui assurent le confort des usagers et donc l'appropriation convenable de ces espaces.

Pour développer notre étude, nous avons fixé les objectifs suivants :

- Cerner les éléments physiques qui influencent le confort psychologique et la sensation des usagers au niveau des places et placettes publiques, ainsi que la perception de la qualité du paysage urbain.
- Déterminer les besoins de l'utilisateur pour lui assurer un confort dans l'espace extérieur à l'échelle urbaine.
- Déterminer les facteurs socioculturels qui influencent l'intensité des relations sociales entre les individus et qui varient d'un emplacement à un autre.
- Déterminer l'influence de l'emplacement des places et placettes publiques, et les facteurs qui assurent l'attraction et l'animation.

Pour ce faire, il est nécessaire de se pencher sur la définition des concepts qui ont un rapport direct avec notre sujet de recherche à savoir : l'espace urbain, l'espace public et la place publique, ainsi que le phénomène de l'appropriation, ses types, ses conditions et ses niveaux. Il est nécessaire aussi de connaître la perception des places publiques par les usagers et l'influence des facteurs physiques et socioculturels sur la perception et l'appropriation de ces espaces.

Pour ce faire les techniques de recherche utilisées sont des techniques directes, d'une part l'observation en situation, pour voir et constater les comportements et les pratiques des usagers. D'autre part l'utilisation du questionnaire auto-administré, en utilisant le formulaire de questions comme instrument pour saisir les comportements non observables et les sensations des usagers.

Cette étude nécessite, la connaissance de l'influence de la configuration urbaine et ses composantes (végétation, plans d'eau, mobilier urbain, ...) sur la sensation des usagers. La compréhension de la relation de l'individu à l'espace, où l'environnement agit sur l'être humain, qui à son tour agit sur les facteurs spatiaux qui le déterminent. Ainsi que le domaine de la sociologie urbaine et la compréhension de la relation de l'individu avec son environnement social, les pratiques sociales et le degré d'attachement de l'individu à son environnement. Et enfin, l'analyse et l'interprétation des données et la vérification des relations éventuelles entre les variables.

Le présent mémoire est basé sur les axes suivants :

- Chapitre introductif : consacré à la présentation de la problématique de recherche, qui vise à cerner l'influence de la forme et de l'emplacement sur l'appropriation des places et placettes publiques et les facteurs qui ont entraîné le vide et le manque de fréquentation, donc on va présenter : les questions de recherche, les hypothèses à vérifier et les objectifs à atteindre, ainsi que la structure du mémoire.

Première partie, qui est la partie documentaire et le support théorique de notre mémoire et qui sera composé des chapitres suivants :

- Premier chapitre : la place publique : notions et appropriation

Consacré à la présentation de la notion de la place et les concepts qui ont une relation avec cette notion, ainsi que le phénomène de l'appropriation et plus précisément l'appropriation de la place publique.

- Deuxième chapitre : Forme urbaine et psychologie environnementale



Consacré à l'explication de l'influence de la configuration spatiale et les composantes physiques de la place sur la perception de l'espace et sur le confort psychologique de l'utilisateur.

- Troisième chapitre : Différenciation des emplacements et appropriation des places publiques.

Réservé à la présentation des facteurs socioculturels qui influencent l'appropriation des places publiques, la variation de ces facteurs d'un emplacement à un autre.

La deuxième partie, qui est la partie pratique de notre mémoire relative à l'analyse et l'interprétation des données, elle comprend les chapitres suivants :

- Quatrième chapitre : Présentation du cas d'étude.

Relatif à la présentation de la ville de Batna, où on a choisi de faire notre étude, notamment d'un point de vue urbain, pour connaître les caractéristiques de son espace urbain public, et faire une lecture de ses places et placettes publiques, leurs formes et leurs emplacements, ce qui va nous permettre de choisir les places à étudier.

- Cinquième chapitre : Processus méthodologique.

Où nous allons expliquer le processus appliqué à l'étude, les techniques de recherches utilisées, les instruments employés pour la collecte des données, l'échantillonnage sélectionné, ainsi que les lieux de déroulement du travail.

- Sixième chapitre : Analyse des places sélectionnées.

Ce chapitre présente l'application de l'approche typo-morphologique sur les places publiques sélectionnées.

- Septième chapitre : L'influence de la forme et de l'emplacement sur l'appropriation des places et placettes publiques.

Dans ce chapitre seront exposés les résultats, les données récoltées des observations et des questionnaires seront interprétées et analysées.

- Comme tout travail de recherche, notre travail se termine par une conclusion générale, qui présentera les résultats de recherches et les recommandations pour un développement d'une perspective d'investigation.